



## **Objet : Consultation dans le cadre de la révision de la loi sur l'intégration**

**L'intégration mise en œuvre dans la commune de Strassen.**

**Comment intégrer et impliquer les citoyens ?**

### **a) La participation**

La commune s'engage à appliquer la participation directe des citoyens.

Aujourd'hui, la société civile a adopté une attitude souvent plus revendicatrice, plus combative à l'égard des autorités politiques. Or, il ne faut pas voir dans cette contestation politique une barrière ou une manœuvre dilatoire, mais plutôt une « évidence naturelle citoyenne » du rapprochement et de l'échange. Il nous importe de permettre à nos habitants de participer activement à la prise de décision politique.

Nous nous engageons à oser davantage de démocratie et à pratiquer la participation active du citoyen et souhaitons que tous les habitants de Strassen se sentent à l'aise dans leur commune et que les habitants se voient intégrés et impliqués dans la vie communale, tant au niveau politique qu'au niveau associatif.

La commune constitue un laboratoire privilégié pour explorer de nouvelles voies en matière de démocratie directe, de solidarité, d'intégration et de cohésion sociale.

Nous aimerions réaliser un projet de bas en haut permettant à tous les citoyens intéressés de définir eux-mêmes leurs besoins et thèmes centraux.

Corollairement, il importe de réactualiser l'expérience de l'être ensemble des générations et des nationalités. Les citoyens ressentent davantage le besoin de pouvoir s'orienter et s'identifier à quelque chose de concret. La commune détient un rôle de première importance dans cette recherche d'orientation et constitue un des



éléments de solution à la réflexion : quelle est la condition qui fait le citoyen et fait naître en lui le sentiment de participer à un groupe collectivement administré ?

Aujourd'hui, la société civile, sûre de sa force, de son bon droit et de sa manière de voir les choses, est de plus en plus encline à se montrer opposée à l'égard des décisions prises par les responsables politiques. L'objection soulevée par le citoyen ne peut être vue comme obstacle à la politique, mais comme contribution positive à l'édification d'un projet commun.

Seule l'implication citoyenne grandissante de la part de la population dans l'édification directe de leur environnement de vie peut créer chez les habitants la sensation de se sentir bien dans leur commune !

#### **b) L'égalité homme femme**

Nous veillons à mettre en avant l'égalité des chances donnant aux hommes et aux femmes l'opportunité de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Au niveau de l'administration communale et de tous les services y rattachés, les carrières à temps partiel, le télétravail à instaurer selon la nature et les besoins du service, l'admission au foyer scolaire et aux écoles de Strassen garantie aux employés et salariés communaux sont quelques-unes des pistes qui seront poursuivies.

Nous continuerons à promouvoir l'égalité des chances par des campagnes de sensibilisation organisées dans les écoles, les foyers scolaires et les crèches et auprès du personnel et nous inscrivons la lutte contre toutes sortes de préjugés et de discrimination au programme des sujets traités avec les élèves dans le cadre de l'association de nos écoles à l'UNESCO.



### **c) Strassen, la « diversité »**

Strassen est une ville accueillante, tolérante et cosmopolite. Presque 62% des personnes qui vivent sur notre territoire sont de nationalité autre que luxembourgeoise.

Cette diversité constitue la richesse de Strassen et il faudra œuvrer en faveur de l'intégration de plus de 110 nationalités différentes.

Nous pratiquerons une politique volontariste et s'appuierons pour ce faire sur les initiatives émanant de la commission consultative d'intégration, de la commission à l'égalité des chances et du comité de pilotage.

Ensemble avec ces deux commissions et le comité de pilotage, un plan communal d'intégration sera élaboré dans le respect des diverses communautés et de leurs cultures. Ce projet devra aboutir au rapprochement de tous les citoyens présents sur notre territoire et à leur participation active à la politique et leur intégration dans les associations sportives et surtout culturelles desquelles les non luxembourgeois sont quasiment absents.